

CONCOURS

Valeur de 5 000\$



Règlements du concours

Salon Cours & Jardins 2019

Courez la chance de gagner un aménagement extérieur d'une valeur de 5 000\$

Pour participer vous devez...

- **AIMEZ** la page du Salon Cours & Jardins en cliquant ici;
- **PARTAGEZ** le lien de la publication;
- **IDENTIFIEZ** en commentaire le nom d'une personne avec qui vous aimeriez profiter de ce superbe aménagement

1. L'heure limite pour participer est 15 h le 7 avril 2019.
2. Description du prix : Cuisine extérieure et foyer extérieur en produit Flamko de Rinox (*foyer incluant cuve et pare-étincelle), BBQ (fourni par Bergeron Paysagiste). Installation incluse. Valeur \$5000
3. Le prix comprend la livraison dans un rayon de 60 km depuis le Centre d'affaires de Bergeron paysagiste situé au 725, rue des Calfats, Lévis Québec. Des frais de 2,50\$/kilomètre s'ajouteront pour une livraison en dehors de ce périmètre.
4. La date limite pour prendre possession du prix est le 1^{er} juillet 2019.
5. Le tirage du prix aura lieu au bureau de Cantin Gestion d'événements le lundi 8 avril à 16h.
6. Le gagnant sera avisé via FB avant 17h le mardi 9 avril 2019.
7. Le prix n'est ni transférable, ni monnayable.
8. Le gagnant sera mentionné sur le site Internet à compter du 9 avril 2019 www.saloncoursjardins.com
9. La personne au bénéfice de laquelle le concours est tenu, ses employés, ses représentants, les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.
10. Un différend quant à l'organisation ou la conduite du concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution du prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de régler.